

CONFERENCE DE PRESSE

Dr Nicole ASSELE rassure !

Par médias interposés, une bonne brochette des médias et de la presse nationale étaient représentées, le Directeur Général de la CNSS s'est voulue édifiante et rassurante, à l'endroit de l'opinion, sur certaines questions au cœur de bien de polémiques ces derniers jours.



Dans un premier temps, Dr Nicole ASSELE est revenue, dans son propos liminaire, sur l'intérêt et l'opportunité de la dernière opération de recensement physique exceptionnel et de paiement par chèques des bénéficiaires des pensions et rentes de la CNSS. Chiffres à l'appui, elle a prouvé le bénéfice que l'Institution en a tiré, non seulement sur toute l'étendue du territoire national, mais aussi en Europe et en Afrique. On retiendra donc que cette opération a permis de dégager un gain de plus de 721 millions de Francs CFA pour le Gabon, environs 650 millions de Francs CFA sur la France et l'Europe et plus de 112 millions de Francs CFA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Soit, un bénéfice de près de (un milliards cinq cent millions (1.500.000.000) de Francs CFA, sur une enveloppe globale de plus de six milliards que la CNSS débloquait chaque mois pour payer les retraités signalés sur son fichier pension. Ce qui met en lumière de nombreux cas de fraudes dont certains exemples ont été égrainés par le Directeur Général de la CNSS : des allocations uniques transformées en pensions, des retraités âgés de plus de 120 ans, des ayants-droit majeurs mais qui continuaient de percevoir des prestations, des retraités sans dossiers aucun ou plusieurs sur un seul et même compte bancaire, etc.

Répondant à la question d'un journaliste, en rapport à la question qui divise, relative à la masse salariale, au changement de la date de paiement des salaires et aux versement de certains avantages sociaux des agents de la CNSS, là aussi Dr Nicole ASSELE s'est montrée à la fois pédagogue et pragmatique. Devant la crise économique nationale, avec effet d'entraînement sur la trésorerie de l'Institution au creux de la vague, il est impérieux, a-t-elle souligné, de mettre de l'ordre dans les effectifs de la CNSS (1854) agents déclarés, pour une masse salariale qui culmine à plus de 2 milliards deux cent millions de Francs CFA. D'où, l'opération d'assainissement du fichier du personnel, menée par la Direction des Ressources Humaines et dont « Les conclusions sont à la base d'un certain nombre de décisions bénéfiques pour l'Institution, non sans éclabousser au passage certains fraudeurs et roublards qui avaient construit des zones de confort sur des avantages indus. Beaucoup parmi eux, conservant même des avantages et commodités liés à des fonctions qu'ils n'occupent plus depuis des lustres. Invéraisem-

blable ! » a-t-elle martelé. C'est dans cette logique qu'il faut situer le paiement exceptionnel par chèques, ce mois de janvier, à retirer personnellement par chacun des agents dans son service d'affectation. En amont, le contrôle administratif y relatif a déjà permis de déceler beaucoup d'écarts, de doublons et autres incongruités sur le fichier des personnels de la CNSS. Un remarquable travail qui a fait faire à l'Institution des économies d'échelle de l'ordre de 400 millions, faisant chuter la masse salariale de plus de 2 milliards 200 millions à environs 1 milliards 800 millions de Francs CFA. Ce Chiffre devrait encore baisser, puisque ce mois de janvier est celui du paiement d'une bonne partie du 13ème mois et de nombreux départs en congés différés, a renseigné le Directeur Général.

Concernant la date de paiement des salaires, Dr Nicole ASSELE a confirmé que ceux-ci seront désormais payés au plus tard le 25 de chaque mois. Une décision déjà actée le 11 janvier dernier, conformément à l'article 20 du Code du travail, qui est une norme juridique au-dessus du règlement intérieur au sein de toute entreprise, administration ou institution. Nicole ASSELE a dit pour cela avoir obtenu le quitus du Conseil d'Administration qui a récemment délibéré dans ce sens.

Le Directeur Général a également évoqué au cours de cette conférence de presse, des audits et contre expertises diligentés au sujet de certains investissements fantaisistes et douteux. Des investissements, la plupart du temps passés de gré à gré, pour des sommes astronomiques, liés notamment à l'immobilier et à l'achat des véhicules de fonctions (le fameux car-plan). Les conclusions desdits audits et contre expertises sont sur la table de la Cour des Comptes qui avisera en son temps.

Enfin, Dr Nicole ASSELE, qui dit être venue en mission commandée, avec nullement l'intention de se faire de vieux os à la tête de la CNSS, s'est défendue de se livrer à une quelconque chasse aux sorcières derrière toutes ces réformes et décisions. Elles sont commandées exclusivement par la situation administrative et financière de la CNSS qui exige d'agir courageusement et dans l'urgence, si l'on veut sauver "la poule aux œufs d'or".

CEREMONIE DE NOUVEL AN

Sous le signe des réformes !

Simplement inédite, la cérémonie de Nouvel An, qui a eu lieu mardi 30 janvier dernier sur l'esplanade de l'immeuble de Batavéa, Sabritant les services annexes de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale. Personnels de toutes catégories et hiérarchie de l'Institution y étaient rassemblés pour se faire réciproquement les civilités au seuil de la nouvelle année 2018, que les uns les autres ont bien voulu placer sous le signe des réformes.



Mme le Directeur Général entouré du nouveau PCA, M. Steeve NZEGHO DIEKO et du SG, M. Arsène LESSY MOUCKANDJA

Prenant la parole en premier, au nom des agents, le Secrétaire Général de la CNSS, Arsène LESSY MOUCKANDJA a salué les initiatives et réformes en cours, tout en souhaitant que la hiérarchie communique davantage, principalement sur les questions touchant à la rémunération et aux avantages sociaux des travailleurs.

Prenant acte de toutes les remarques et suggestions formulées par le Secrétaire Général, le Directeur Général de la CNSS, dans un style direct et incisif s'est défendue à travers lesdites réformes, de mener une quelconque chasse aux sorcières comme le prétendent certains esprits "malins", aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Institution. Se voulant pédagogue, Dr Nicole ASSELE a souhaité que ses collaborateurs ne retiennent à travers ces actes de gestion, rien que la volonté de remettre de l'ordre dans une maison qui prend de l'eau de toutes parts. « **La CNSS est un gros malade** », avait-elle martelé.

D'ailleurs, l'applaudimètre au sein de l'auditoire lors de la prise de parole du Directeur Général, indique l'adhésion du plus grand nombre à ces réformes qui portent notamment sur : l'assainissement des fichiers du personnel et des retraités, l'adoption des nouveaux organigrammes et le récent appel à candidatures internes aux différents postes de responsabilités, la redistribution des cartes sur les nouvelles dates de paiement des salaires (au plus tard le 25 du mois) et le versement des avances conven-

tionnelles, les procédures d'accès au Car Plan, la remise à plat de tous les contrats sur les investissements immobiliers de la CNSS et les différents audits de gestion diligentés. Il en est clairement ressorti que sur toutes ces questions, Direction Générale et personnels émettent manifestement sur la même longueur d'ondes, loin des gesticulations de certains manipulateurs tapis dans l'ombre et des spéculations de mauvais goût relayées ici et là, dans une certaine presse et sur les réseaux sociaux.



Une vue des CNSSistes

Dr Nicole ASSELE qui entend régulariser cet exercice de communication directe avec le personnel, n'a pas moins manqué de rappeler à ses plus proches collaborateurs du Comité de Direction, l'obligation de répercuter à la base l'ensemble des décisions et actes de gestion qui sont pris ; et auxquels sont toujours associés les partenaires sociaux, notamment les trois (3) syndicats-maison, dont les responsables étaient du reste présents à la cérémonie.

Liant l'utile à l'agréable, le Directeur Général de la CNSS a convié l'ensemble des collaborateurs a partagé avec elle, le vin d'honneur et à déguster ensemble le contenu des petits fours servis pour la circonstance. Peu avant, le nouveau Président du Conseil d'Administration Steeve NZEGHO DIEKO, a été publiquement présenté aux agents de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

Ils ont réagi...

Bonjour, je suis **Kévin NDEMBI MBADINGA NZIENGUI**, je suis auditeur qualité à la DQP (Direction Qualité et de la Prospective).

Comment avez-vous trouvé le discours du DG ?

Pour ma part je l'ai trouvé très révélateur et empreint de beaucoup d'espoir. En effet, ça m'a permis de me faire une meilleure idée de sa personnalité, parce qu'elle est très franche, directe et plus ouverte de ce que l'on entend dire lorsque l'on a jamais été face à elle. J'ai trouvé qu'elle s'est exprimée d'une manière franche afin que tout le monde puisse se rendre compte de la situation dans laquelle la maison se trouve. Et sur ce sujet, je pense qu'elle n'a rien caché et qu'elle nous a dit la vérité. Et c'est un encouragement à mon sens parce que ça nous fait prendre conscience des efforts à fournir pour garder la maison CNSS à flots.

Je suis ainsi empreint d'espoir en dépit de la situation difficile dans laquelle elle trouve la maison, le DG souhaite trouver la possibilité de nous tirer vers le haut. Je prends pour exemple l'aspect relatif aux catégories, aux personnes qui n'ont pas évolué au sein de l'entreprise depuis plusieurs années, aux différentes réformes qu'elle compte engager et celles déjà engagées. D'ailleurs, cela démontre que le DG veut aller de l'avant malgré la situation difficile que traverse l'entreprise et le pays en général.

Quel est l'aspect du discours qui vous a le plus touché ?

Pour ma part c'est la question relative aux catégories. Ça fait mal quand on arrive dans une entreprise et qu'on y passe plus de 10 ans sans changement de catégorie ou de poste alors qu'à côté de ça, il y a des agents qui y arrivent et au bout de 3 mois vous dépasse. C'est vrai que c'est frustrant et c'est une source de démotivation. J'espère que son discours sera rapidement suivi de faits. C'est la partie du discours qui m'a le plus touché, et aussi le fait d'apporter des éclaircissements par rapport aux différentes notes de services et décisions qu'elle a prise concernant par exemple la suspension des sursalaires et de tous ces avantages dont certains agents ont profité. Nous avons d'abord perçu ces décisions comme une sanction, mais ensuite nous avons compris que c'était un moyen pour elle d'y voir un peu plus clair. Le DG souhaite peut être restituer la vérité, l'équité, l'équilibre et l'égalité des chances comme elle aime à le dire. Son discours pour ma part m'a encouragé et donné envie de m'investir d'avantage dans mon travail.

Je suis **Jean Eude NGUELE**, Manutentionnaire, j'ai 13 ans à la CNSS et j'entame ma 14ème année.

Vous étiez à la cérémonie de présentation des vœux du DG ? Si oui, comment l'avez-vous trouvé ?

En effet, j'étais à cette cérémonie et j'ai trouvé que le Discours du DG était bien.

Il y a des choses ici que nous ne savons pas, comment ça se passait ici, mais heureusement que cette Dame est arrivée et nous a fait savoir des choses qui n'allaient pas. Vous vous imaginez que ça me fait 13 ans dans le même service et je suis à E-09, pendant que certains de mes collègues Manutentionnaires qui sont arrivés après moi, ont des salaires plus élevés que le mien alors qu'ils sont en E-7 et E-8.

Je me demande quel est le travail qu'ils font en plus pour bénéficier de ce traitement. Je pense que Mme le Directeur Général a bien fait. Même si les gens sont en train de bouder à propos des chèques et parce que nous étions habitués à être payé le 20 de chaque mois ou le 18 quand le 20 tombe un week-end, mais je suis entièrement d'accord avec l'action du Directeur Général. Vous-même vous avez suivi, elle a été acclamée quand elle est entrée en profondeur et je vous le répète, je suis entièrement d'accord avec ce qu'elle est en train de faire aujourd'hui.

Avez-vous trouvé votre compte dans ce discours ?

Elle a promis, elle a dit qu'elle va mettre une commission en place pour revoir les catégories, j'ose espérer qu'elle va revoir celles de tout le monde en particulier la mienne, car ça me fait 13 ans que je suis à E-09 et je suis le plus ancien des manutentionnaires à la CNSS.



M. NDEMBI MBADINGA NZIENGUI



M. NGUELE

RESSOURCES HUMAINES

Mouvement du Personnel

A l'issue de l'appel à candidature interne lancée le 10 novembre 2017 et dans un but d'efficience de nos activités, différentes nominations, mutations et affectations sont intervenues au sein de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) le 26 décembre 2017.

DIRECTION GENERALE

Conseillers Techniques :

- Mme Fatma Zohra Ndong Mba
- M. Dieudonné Moussirou Bouka
- Mme Maryse Kawangh Antala ;
- Mme Ella Raïssa Moussounda.

Chargé d'Etudes :

- M. Thierry Danny Assélé Ekomie ;
- M. Christian Bamba.

SECRETARIAT GENERAL

Chargé d'Etudes : Mme Cynthia Nguema Ollomo

Pool Métier

Direction de l'Immatriculation et du Recouvrement (DIR) :

- Sous- Directeur : M. Patrick Ossi Okori
- Chargé d'Etudes : M. Issa Mourambou

Direction des Prestations Techniques (DPT) :

- Sous- Directeur : Mme Clarisse Nyngone Mayaza
- Chargé d'Etudes : M. Julio Willy Engouga Abaga.

Direction de la Prévention des Risques Professionnels (DPRP) :

- Directeur : Dr. Jacques Emmanuel Roy
- Sous- Directeur : M. Jean Hilaire Toulakoussi
- Chargé d'Etudes : Madame Nathalie Oyé Minko

Pool Ressources :

Direction des Ressources Humaines (DRH) :

- Directeur : (Poste vacant)
- Sous- Directeur : Mme Ginette Chancia Manomba
- Chargé d'Etudes : M. Lionel Mbina.

Direction du Budget et du Patrimoine (DBP) :

- Directeur : M. René Engone De Souza
- Sous- Directeur : Mme Jocelyne Oyouomi
- Chargé d'Etudes : M. Justin Ossiga.

Direction Financière et Comptable (DFC) :

- Directeur : M. Vladimir Meyoua
- Sous- Directeur : M. Éric Kiki Amogho
- Chargé d'Etudes : M. Luc Moudouma

OPERATION SPECIALE DE RECOUVREMENT

Une aubaine pour les employeurs débiteurs !

L'opération exceptionnelle d'abattement en faveur des employeurs redevables à l'égard de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), connaît un engouement certain au regard de l'affluence observée depuis son lancement le 1er février dernier.

En effet, en quelques jours seulement après l'ouverture de la campagne plus d'une centaine d'entreprises se sont manifestées auprès de la Direction de l'Immatriculation et du Recouvrement (DIR) aux fins de régulariser leurs situations.

Trois catégories d'entreprises sont concernées par cette mesure exceptionnelle d'abattement, à savoir les entreprises dont la dette est supérieure ou égale à 100 millions de Francs CFA, les entreprises dont la dette est comprise entre 50 et 99 millions de Francs CFA et celles dont la dette est inférieure à 50 millions de Francs CFA.

Initiée à la suite d'une des résolutions du Conseil d'Administration de la CNSS, en sa session du 07 novembre 2017, cet abattement exceptionnel de créances est une aubaine pour toutes les entreprises concernées, en proie aux difficultés financières de tous ordres dans un contexte économique particulièrement morose.

Cette opération qui s'étendra jusqu'au 30 avril prochain, permettra à la CNSS de mettre à jour les comptes cotisants des entreprises en délicatesse ; et reprendre à nouveau le traitement des prestations sociales qui avaient été gelées.

Pool Support :

Direction des Systèmes d'Information (DSI) :

- Sous- Directeur : M. Kery Bouka Bou Nziengui
- Chargé d'Etudes : M. Bélisaire Maganda

Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances (DAJCA) :

- Directeur : M. Alain Rolly Djila
- Sous- Directeur : Mme Cynthia Minko
- Chargé d'Etudes : M. Louis Guy Mengue M'Obiang

Direction de la Qualité et de la Prospective (DQP) :

- Directeur : Mme Imelda Eyamba ép. Myboto
- Sous- Directeur : Mme Marie Ingrid Flora Lemba
- Chargé d'Etudes : Mme Tancia Tati ép. Ngaka

Agence Comptable :

- Chargé d'Etudes : Mme Sandra Varta Mbadinga Nziengui née Schroder
- Chef Comptable : M. Jamil Moudouma.

DELEGATIONS :

Délégation Régionale Libreville, Owendo et Akanda (DRALO) :

- Directeur : Madame Linda Bondokomoyi
- Sous- Directeur : Chef CASS

Délégation Régionale Estuaire et Moyen-Ogooué (DREMO) :

- Directeur : Mme Lynda Adidié ép. Hamidou
- Sous- Directeur : M. Oswald Mayombo

Délégation Régionale de la Ngounié et de la Nyanga (DRENNY) :

- Directeur : M. Germain Ebolo
- Sous- Directeur : M. François Joseph Alibala Andegue

Délégation Régionale de l'Ogooué Lolo et du Haut-Ogooué (DROLHA) :

- Directeur : M. Romaric Ngomo Menié
- Sous- Directeur : Chef CASS

Délégation Régionale de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem (DROWE) :

- Directeur : M. Hans Olivier Nyoundou
- Sous- Directeur : Chef CASS

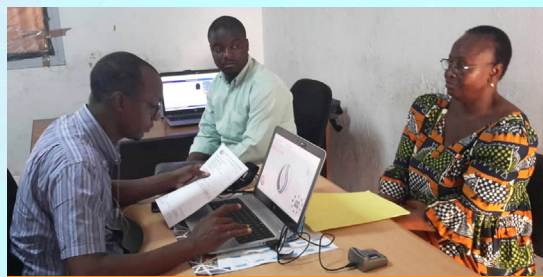
Délégation Régionale de l'Ogooué-Maritime (DROMA) :

- Directeur : M. Hermann Djabas
- Sous- Directeur : Mme Karlie Aubierge Bengone



La DROMA, première de cordée !

Après les sites de la capitale et ses banlieues, Délégation Régionale de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué (DREMO) Délégation Régionale d'Akanda, de Libreville et d'Owéndo (DRALO), la Délégation Régionale de l'Ogooué Maritime (DROMA) est la première des démembrements provinciaux à prendre le relais de l'opération d'enrôlement biométrique des retraités de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.



Ainsi, depuis lundi 05 février dernier, un peu plus de 3000 pensionnés, grabataires compris, sont concernés par ce système d'identification par données biométriques, qui se déroule dans des conditions globalement satisfaisantes, au siège de la DROMA, dans le centre-ville de Port-Gentil, où s'est du reste rendue le Directeur Général de l'Institution, le Dr Nicole ASSELE. Prévue pour durer trois semaines, la fluidité et la célérité dans l'exécution des opérations y relatives, font dire au Directeur Régional de la DROMA, Hermann DJABBAS MBONGO, satisfait de l'expertise et du renfort venus du siège, que les choses devraient aller beaucoup plus vite pour que l'opération soit bouclée en une dizaine de jours.

Cette opération est surtout le moyen par excellence de lutter contre la fraude, véritable gangrène pour l'Institution, en ce permettra in fine de payer la bonne prestation à la bonne personne.

Après la DROMA, le tour devrait revenir à la DROLHA, Délégation Régionale de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué, où l'opération d'enrôlement biométrique des retraités est prévue pour être lancée le 5 mars prochain à Franceville.



Prolongement logique du dernier recensement physique et de paiement exceptionnel par chèque des bénéficiaires des pensions et rentes de la CNSS, ce système d'enrôlement biométrique permet à chaque retraité de disposer de sa carte d'assuré informatisé et d'avoir une meilleure visibilité de la gestion de sa situation administrative et la liquidation des prestations qui lui sont dues.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER 2018

Les projets Okolassi ville, les galeries commerciales d'Oloumi, les tours jumelles de Glass, l'immeuble annexe du siège principal (R+8) et le chantier abandonné du futur siège de la DROMA à Ntchéngué, passés au scanner.

Vendredi 09 Février dernier, une session spéciale du Comité de Direction de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale s'est exclusivement penchée sur le programme prioritaire d'investissement immobilier pour l'exercice budgétaire de l'année en cours. Un programme rendu nécessaire, en dépit de la situation de trésorerie particulièrement tendue, du fait de la vétusté du patrimoine immobilier de l'Institution et la promiscuité qui rythme le quotidien des agents de la CNSS, aussi bien à Libreville que dans les Délégations régionales à travers tout le territoire national.



Autour du Directeur Général, Dr Nicole ASSELE, les principaux décideurs et interfaces qui font autorité sur les questions immobilières, ont donc convenu de faire rapidement la lumière sur un certain nombre de chantiers à l'arrêt depuis des années. Se basant ensuite sur une des récentes résolutions du Conseil d'Administration de l'Institution, les participants se sont prononcés sur la relance ou la mise en route de quatre (4) principaux projets immobiliers au cours de l'année 2018.

pour l'année en cours. Ce chantier qui a déjà englouti plus de deux (2) milliards de Francs CFA est abandonné à son triste sort par l'entreprise adjudicataire, SOGACO BTP, alors que les travaux qui avaient démarré en 2014 étaient prévus pour être exécutés en 24 mois. Pour l'heure, les personnels de la DROMA tirent le diable par la queue, travaillant dans les conditions innommables dans le vieux bâtiment qui leur sert de siège en plein centre-ville de Port-Gentil. En attendant Ntchéngué, instruction a été donnée par le Directeur Général aux services compétents de la Direction du Budget et du Patrimoine de trouver, dans les meilleurs délais, un local provisoire à la DROMA. C'est cette solution qui a été appliquée à Libreville, au niveau de l'autre bâtiment annexe (R+10) de Batavéa, où les déménagements doivent s'achever au plus tard le 15 mars prochain, avant le début des travaux de réfection et de restauration dudit bâtiment.



Il s'agit notamment de la livraison définitive et immédiate des 58 logements de l'agglomération urbaine d'Okolassi ville, située à 19 kilomètres de Libreville, qui n'attendent plus que d'être alimentés en eau et en électricité, en plus de quelques aménagements mineurs. Mission a été donnée aux services compétents de la Direction du Budget et du Patrimoine d'y faire diligence, en prenant notamment attache avec la SEEG, afin que les travaux liés à station d'épuration des eaux et d'électrification soient livrés dans les plus brefs délais.

A Libreville, les chantiers des Galeries commerciales d'Oloumi, du bâtiment du siège annexe (R+8) et des tours jumelles de Glass, feront également partis du programme prioritaire d'investissement immobilier de la CNSS pour l'année en cours. Sur les tours jumelles, il a simplement été décidé de lancer un appel d'offres pour la cession du projet à des tiers, vu l'incapacité actuelle de l'Institution à supporter le coût astronomique du chantier, passé de gré à gré avec des investisseurs chinois. La Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et des Assurances a donc été instruite des suites à donner à cette affaire, dont le Directeur Général tient à ce que toutes les responsabilités soient au demeurant établies. Lumière devra également être faite sur le chantier R+8 qui va être relancé cette année, en reprenant les études des sols et les sondages géotechniques faites par le cabinet 2G qui, dans les conditions actuelles, autorisent des doutes sur la stabilité et la fiabilité de l'édifice.

Au chapitre des aménagements et investissements immobiliers pour 2018, il faut également mentionner que la Société Civile Immobilière, CNSS Immo, va bientôt prendre ses quartiers dans ses propres installations de Montagne Sainte ; alors que le Centre de formation de la CNSS va aménager, incessamment sous peu, dans un bel immeuble du quartier Nombakélé, toujours dans le 3ème arrondissement de Libreville.

Enfin, la session spéciale du Comité de Direction sur les investissements immobiliers a réaffirmé l'engagement du Conseil d'Administration et du Directeur Général de l'Institution de doter les retraités d'une cité du 3ème âge. La « Cité de l'Age d'Or » se voudrait un cadre d'échanges, de partage et de solidarité, notamment pour tous ceux qui auront rendu de nobles et loyaux services à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

A propos des Galeries commerciales d'Oloumi, en marge de la procédure judiciaire préconisée pour situer les responsabilités des parties prenantes sur les grossières et nombreuses surfacturations dénoncées par le Directeur Général de la CNSS, le chantier sera achevé et livré cette année.

A Port-Gentil, c'est la relance des travaux du futur siège de la Délégation Régionale de l'Ogooué Maritime (DROMA) à Ntchéngué qui a été inscrite dans le programme prioritaire d'investissement immobilier de la CNSS

Flash Info

Bulletin d'informations générales de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Directeur de la Publication :
Dr Nicole ASSELE
Directeur de la Publication Adjoint :
Dr Yvonne Christiane ELLA ASSA
Coordination éditoriale :
Gervais BOUANGA-NGOMA
Romina KAMBANGOYE NGOULAKIA

Rédaction et Post-production :
Cellule communication de la CNSS

Impression :
Tirage : "500" exemplaires
Période : janvier-mars 2018